

le **m'** de Mormoiron

Budget :
garder
l'équilibre
sans perdre
le cap !



SOMMAIRE

04/05

Centre culturel

06 À 08

Vos commerces

09

Fête de la Musique

10 À 14

Le budget communal

15/16

Le budget participatif

17 À 21

Ça bouge au village

22 À 25

Les associations

26 / 28

Le bénévolat en France

29 À 32

Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS)

33 À 36

Communiqué de la CCVS

37

Communiqué du Parc Naturel
Régional du Mont Ventoux

38/39

Résultats des élections
municipales 2026
Tribunes

40

Agenda
Permanences mairie

le guide de votre village

plus d'infos page 17



Mairie

04.90.61.80.17

9 place de la mairie

Lundi de 8h30 à 12h

Mardi à vendredi de 8h30 à 16h30

(Septembre à Juin)

Mardi au vendredi de 8h30 à 15h30

(Juillet & Août)

Dépôt et retrait des

CNI-Passeport

(sur rendez-vous)

Mardi de 8h30 à 12h00

Mercredi de 8h30 à 15h30

dr@ville-mormoiron.fr

Permanence du Maire

Mardi et jeudi matin
sur rendez-vous

(04.90.66.08.05)

Police Municipale

17, place du Clos / 04.90.61.91.28

policemunicipale@ville-mormoiron.fr

Urbanisme

04.90.61.78.47

urbanisme@ville-mormoiron.fr

Sans rdv tous les matins 8h30

à 12h00 sauf mercredi

Centre culturel

(Bibliothèque-Musée)

Point info Tourisme

73 rue de la mairie

04.90.61.96.35

bibliothecaire@ville-mormoiron.fr

Mardi au jeudi 10h-12h et 14h-18h

Vendredi 14h-18h

Samedi 8h30-12h30

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

04 90 66 06 25 / 15 place du Clos

Lundi, mardi et vendredi de 8h30
à 12h

Jeudi de 8h30 à 12h et 13h00 à
16h30

ccas@ville-mormoiron.fr

N° D'URGENCE

Secours : 112

Gendarmerie : 17 ou 04 90 61 80 03

Pharmacie de garde : 32 37

Dentiste de garde : 04.90.31.43.43

Victime de violences : 3133

Le m' mormoiron
OCRES ET VENTOUX

Directeur de la publication :

Bernard Le Dily

Déléguée à la communication :

Patricia Tavernier-Roux

Rédaction : Équipe municipale, CCAS,
associations, CCVS

Création : l-atelier-graphique.fr

Photos : Équipe municipale, L'atelier
graphique, service communication, CCVS

Impression : Cottet - 1350 exemplaires



Scannez-moi et découvrez
les informations de la
commune
mymormoiron.fr



Site Internet
mormoiron.fr



Facebook :
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61572378572614>



Instagram :
https://www.instagram.com/mairie_de_mormoiron/

Un Nouveau Logo

POUR NOTRE VILLAGE QUI AVANCE

Mormoiron

OCRES ET VENTOUX

UNE FORME INSPIRÉE DU PAYSAGE, UNE IDENTITÉ QUI NOUS RESSEMBLE.

Inspiré par le Mont Ventoux, notre lac, nos terres d'ocres et nos cultures, ce logo est une composition naturelle et vivante.

Une typographie élégante et affirmée qui puise son caractère dans l'histoire et le patrimoine de Mormoiron.

PLUS QU'UN LOGO, UNE IDENTITÉ QUI RASSEMBLE,

« Une véritable signature de territoire.

Ce nouveau logo n'est pas un simple changement graphique. C'est l'expression de ce que nous sommes, de ce qui nous rassemble et de ce qui nous projette vers l'avenir. Il révèle la richesse de Mormoiron, son caractère, son énergie et sa capacité à évoluer tout en restant fidèle à son histoire.



Bernard Le Dily

Le vert

la vie, les cultures, les saisons qui rythment notre territoire.

Le rouge

le souffle du Ventoux, la chaleur du soleil, la force du vin.

L'ocre

la terre, l'histoire, l'empreinte minérale unique de Mormoiron.

Le bleu

le lac, les moments de pause, l'attractivité et le lien qui nous unit.

édito

Chères mormoironnaises, chers mormoironnais, chers amis,

Le 15 mars vous vous êtes exprimés clairement. Fort de votre soutien et de votre confiance, dès le lendemain de l'élection, sans temps mort, l'équipe municipale s'est attelée à la tâche.

En moins de 6 semaines 3 conseils municipaux essentiels se sont déroulés. La quasi-totalité des formalités administratives post-électorales a été réalisée. Les dizaines de postes des différentes instances, organismes et syndicats où siègent les représentants de notre commune ont été désignés et le budget 2026 a été voté.

Le centre communal d'action sociale s'est réuni 2 fois, ses nouveaux membres installés puis son budget voté.

Le dossier « Café du Clos » a été finalisé, le commerce est ouvert, c'est un succès.

En parallèle, le 10 avril, le conseil communautaire de notre communauté de commune Ventoux-Sud m'a élu 2^{ème} vice-président en charge du développement économique.

Pas une minute n'a été perdue, l'équipe municipale est dorénavant en ordre de marche. Pour renforcer son action, je proposerai d'associer celles et ceux qui, animés par l'intérêt général, désirent œuvrer pour Mormoiron et il en sera fait de même pour l'opposition siégeant en conseil municipal.

Pour plus de transparence les conseils municipaux seront, dès que possible, filmés et diffusés sur les réseaux sociaux. Chacun pourra ainsi en prendre connaissance quel que soit son emploi du temps. Cette mesure s'ajoutera aux réunions publiques, panneaux lumineux municipaux, à notre revue le M' et aux supports Internet? Facebook et Instagram. Votre information sera ainsi totale.

Pour symboliser ce nouvel élan, notre commune s'est dotée d'un nouveau logo modernisé que vous pouvez découvrir ci-dessus.

Maintenant il nous revient, ensemble, d'écrire l'histoire de Mormoiron.

Bien amicalement

LE CENTRE

12 et 13 juin au Centre Culturel

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE

A l'occasion des Journées européennes de l'archéologie, la commune de Mormoiron vous ouvre les portes de son musée. Des collections de fossiles, silex et poteries datant du paléolithique à la période gallo-romaine illustrent l'occupation

balbutiante de l'homme au pied du Ventoux. A ne pas manquer, le moulage du squelette complet (très rare) d'un Paléothérium datant de 38 millions d'années et extrait des carrières de Mormoiron en 1904.



Du 1^{er} au 30 juin au Centre Culturel, Salle des Arts

EXPOSITION «LES HOMMES PRÉHISTORIQUES»

La préhistoire débute avec l'apparition de l'homme sur terre, probablement en Afrique il y a 4 millions d'années, et s'achève avec l'invention de l'écriture.

Au cours de son évolution, l'homme préhistorique, d'homo habilis à homo sapiens sapiens, domestique le feu, fabrique des outils et des armes, pratique le culte des morts et crée des œuvres d'art.

Partez à leur rencontre en remontant le temps grâce à cette exposition !

Réalisation : Double Hélice & le Service du Livre et de la Lecture de Vaucluse pour le choix de documents

Musée de géologie, de paléontologie et d'archéologie de Mormoiron (Centre culturel de Mormoiron)

Information : 04 90 61 96 35 - bibliothecaire@ville-mormoiron.fr

Retrouvez le programme sur le site des JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE :

<https://openagenda.com/fr/jea-2026>

Samedi 6 juin

JOURNÉE DE LA GÉOLOGIE



Patrimoine industriel & visite d'une carrière en activité avec le Centre culturel de Mormoiron et les carrières Sibelco

Venez découvrir le Patrimoine industriel et la biodiversité du bassin de Mormoiron en Ventoux.

Un événement local, accessible à tous les publics, et qui pourra prendre diverses formes : excursion/sortie de terrain, ouverture exceptionnelle d'une carrière, conférence, projection de film, exposition ...

• Ouverture exceptionnelle des **carrières Sibelco** : Ateliers Visite des carrières à 8h30, Biodiversité des carrières et visite d'Usine (à partir de 12 ans le matin. **Sur inscription**)

• Conférence « **3 Histoires des Ocres** » par Mathieu Barrois, Directeur général d'Ôkhra et Exposition au Centre culturel de Mormoiron **(à 14h30. Entrée libre.)**

Tout Public - Gratuit - Infos/Réservation : Centre culturel 04 90 61 96 35 - bibliothecaire@ville-mormoiron.fr

<https://www.geosoc.fr/journees-nationales-de-la-geologie.html>

CULTUREL

Jeudi 25 juin à 18h30

ON LIRAIT LE SUD RENCONTRE AVEC JEAN-PIERRE CENDRON AU CENTRE CULTUREL



Jean-Pierre CENDRON (Vaucluse)

Né en 1948, j'ai commencé ma vie professionnelle par l'enseignement des sciences économiques et sociales. Puis, j'ai occupé des postes à responsabilité dans diverses institutions publiques (AP-HP, INSERM, BnF, Centre Pompidou). À ma retraite, je suis venu habiter dans le Vaucluse, dans le village de Grambois, et je me suis mis à écrire des romans. J'ai remporté le prix "Première chance à l'écriture" organisé par les éditions Élan Sud, ce qui m'a permis de publier trois autres ouvrages. Conseiller municipal

dans mon village où je m'occupe de la communication et des associations, je suis également président de l'association Basilic diffusion qui gère le cinéma Le Cigalon, dans le village voisin de Cucuron. Par ailleurs, il m'arrive de donner des conférences sur des thèmes socio-économiques ("L'économie est-elle une science ?", "La crise de 2008 en 20 livres", "La décroissance", "Le revenu universel"...). Enfin, je suis engagé dans un projet d'atelier d'écriture pour des élèves de cinquième du collège de La Tour d'Aigues.



Membre de : Maison des écrivains (MEL)

THÈMES : Sciences humaines et sociales ;
Polar, roman noir ; Littérature ; Jeunesse ;
Roman, nouvelle PUBLIC : Adulte

Publications :

Un crime si ordinaire

À l'ombre de l'avenue Victor-Hugo

Rendez-vous dans les librairies et bibliothèques partenaires, du 1er au 30 juin 2026, pour découvrir une sélection d'éditeurs, d'auteurs et d'illustrateurs de la Région Sud !

Cette manifestation culturelle, gratuite et solidaire, portée par l'Agence régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud, est l'occasion de promouvoir le circuit court du livre.



CLUB LECTURE JEUNESSE

C'est toujours un moment plein de découvertes et de bonne humeur !

Ce mois-ci, nos jeunes lecteurs (dès 8 ans) ont partagé leurs coups de cœur avec enthousiasme : Minecraft, Les Légendaires, Harry Potter, Le Chat assassin, Astra... il y en avait pour tous les goûts !

Un grand bravo aux cinq participants pour leurs échanges riches et inspirants.

Envie de nous rejoindre ? Rendez-vous chaque 2^{ème} mercredi du mois à 16h30 au Centre culturel !

Lire, partager, découvrir... et surtout donner envie de lire !

Prochain rendez-vous les mercredis 13/05 et 10/06.



FLEURS

LA CANOPÉE FLEURIE, FLEURISTE À BEDOIN

Vous pourrez trouver quelques bouquets de fleurs fraîches, petites plantes et compositions chaque fin de semaine et à chaque occasion. Vous aurez également la possibilité de commander au gré de vos envies ou de vos besoins.



BLANCHISSERIE

COCOON BLANCHISSERIE À BEDOIN

Vous pouvez dès aujourd'hui déposer votre linge à la droguerie et vous le récupérez propre quelques jours plus tard... Prêt à ranger.

Fini la corvée du linge ! Renseignements et tarifs disponibles à la droguerie.



LA DROGUERIE QUINCAILLERIE DU VILLAGE

VOTRE COMMERCE AVEC SES PARTENAIRES LOCAUX



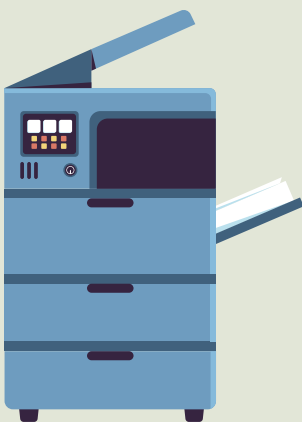
**COLIS
VOTRE
POINT
RELAIS**



PAINS

SUCRE ET FARINE

Dépôt de pain chaque matin (sauf le mercredi, jour de fermeture de la boulangerie).



PHOTOCOPIES ET NUMÉRISATIONS

«Les Trouvailles de Nath et Tony» proposent une large gamme de produits allant des articles de bricolage aux ustensiles de cuisine. Passionnés, ils sont toujours prêts à vous conseiller sur les meilleures solutions pour vos projets. Avec un service de proximité, ils sont le partenaire idéal pour tous vos besoins domestiques et de rénovation.

Cependant, Nath et Tony ne se contentent pas de cela. Ils ont tissé de nombreux partenariats, dont voici quelques exemples.

Horaires d'été :
15 avril au 15 octobre

Lundi - mardi - jeudi - vendredi
(8h30 à 12h15 / 15h30 à 19h15)

Mercredi (15h30 à 19h15) - Samedi
(09h00 à 12h15 / 15h30 à 18h30)

Dimanche (09h00 à 12h00)

CLÉS

SERVICE DOUBLES



BRASSERIE

LES 3 VERSANTS



MERCES

LE CAFÉ DU CLOS



Un nouveau souffle au cœur du village : le Café du Clos vous attend !

Le printemps a apporté une merveilleuse nouvelle pour tous les habitants : l'ouverture du Café du Clos le 21 mars dernier ! Ce tout nouveau café redonne vie à notre place centrale et incarne un véritable renouveau pour notre commune.

Depuis ses premiers jours, le Café du Clos est devenu le rendez-vous incontournable des villageois. Comme le souligne une riveraine : « Cela manquait vraiment au village. C'est plus qu'un café, c'est un lieu de vie. »

Valérie et son équipe ont conçu cet espace avec une belle intention : proposer une cuisine simple et savoureuse, préparée avec des produits de saison, issus de producteurs et vignerons locaux. L'atmosphère y est conviviale, parfaite pour créer des liens et partager des moments précieux.



Tout au long de la journée, le café est ouvert à tous : des habitués du matin aux familles, en passant par les amis et les touristes en quête d'un bon repas ou d'un moment de détente autour d'un verre, d'un dessert maison ou d'une délicieuse glace sur notre terrasse ensoleillée.

Pour votre pause déjeuner, laissez-vous tenter par notre carte.

- **Plats savoureux** : omelette aux asperges, épaule d'agneau printanière, veau aux olives, risotto d'épeautre, aubergines au parmesan
- **Planches à partager** : charcuterie, fromage, légumes ou mixtes
- **Desserts gourmands** : fondant au chocolat, tarte tatin, tiramisu fraises, glaces artisanales

Venez faire un tour au Café du Clos, un nouvel endroit au cœur de notre village où vous pourrez déguster de bons plats et passer un bon moment avec vos proches. Nous avons hâte de vous accueillir !

Horaires d'ouverture :

Du mardi au dimanche : 8h à 20h

Vendredi et samedi : 8h à 21h

Fermeture le lundi

Tél. 04 32 81 83 37



UN TRAVAIL DIGNE DE LA HAUTE COUTURE

Thierry et Jérôme, agents des services techniques, ont œuvré durant 8 mois à la rénovation et l'aménagement de notre nouveau café, transformant cet espace en un véritable lieu de rencontre.



LE MARCHÉ

Avec le printemps, les commerçants du marché du dimanche sont de retour.

Le marché du dimanche, c'est le rendez-vous des arômes des fruits de saison, moment pour découvrir des produits frais et locaux et celui de savourer des mets faits maison.

Alors, le dimanche, n'hésitez pas à vous y rendre et à célébrer la richesse de notre terroir ! Contribuons à la vitalité de notre économie locale, tout en favorisant des pratiques durables.

Espace de rencontre élargi avec une pause au café du Clos.



MORMOIRON EST FIER DU TALENT DE SES ARTISANS DU VILLAGE

UNE MÉDAILLE D'ARGENT POUR LE MOULIN DES GYPSES

Les 16 et 17 mars s'est tenu le **Concours international de Lyon**.

Ce concours s'est imposé en France et à l'international comme un gage de qualité.

En 14 ans, plus de 61 000 vins ont été dégustés, jugés et notés.

En 2026, 10 335 bouteilles du monde en concours, **1 500 ont été récompensées dont la Grande Cuvée 2024 du Moulin des Gypses.**



DES PRIX POUR SUCRE ET FARINE

En février, le Groupement des Artisans Boulangers-Pâtisseries du Vaucluse a organisé à CMA Formation Avignon le **15^{ème} Concours départemental de la Meilleure Baguette de Tradition, du Meilleur Croissant au Beurre et du Meilleur Pain au Chocolat.**

Créé en 1981, ce concours régional révèle les jeunes talents qui façonneront l'avenir de la profession.

Pour cette nouvelle édition, 22 participants étaient en lice dans la catégorie «Artisan/Salarié» pour la baguette, 45 candidats dans la catégorie artisan/salarié et 7 candidats dans la catégorie apprenti pour le croissant au beurre et pain au chocolat.

La boulangerie-pâtisserie **SUCRE ET FARINE** s'est distinguée dans la catégorie artisan/salarié avec le **1^{er} prix pour la baguette pour Steven GALEA, le 2^{ème} prix pour le croissant pour Arnaud DESANGLOIS** (devant la Maison Jouvaud) et dans la catégorie CAP **un prix pour le pain au chocolat pour Dan PERROTTE**, apprenti.

L'artisan et son salarié vont représenter notre belle région aux concours nationaux à Paris.



LA PRÉPARATION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE EST LANCÉE !

21 JUIN 2026

**FÊTE
DE LA**

**MU
SI
QUE**



Que vous soyez amateurs ou professionnels, en solo, en duo ou en groupe, la diversité des talents va animer le village. Venez partager votre passion et créer une ambiance festive. Une belle manière de nous rassembler autour de la musique et de célébrer les talents locaux. Ne manquez pas cette occasion de vibrer au rythme des performances de chacun !

Faites-vous connaître auprès de Laurent Fressange-Dubost, délégué aux festivités : 06 12 79 44 33

l.fressange-dubost@ville-mormoiron.fr





MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

1 PRINCIPE DE LIBRE ADMINISTRATION ET D'AUTONOMIE FINANCIÈRE

L'article 72 de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose que «les collectivités s'administrent librement par des conseils élus». Une des principales déclinaisons de ce principe est le vote du budget par un conseil élu : le choix du montant des dépenses et de leur destination relève uniquement, dans le cas des communes, du conseil municipal. En outre, depuis 2003, la Constitution garantit formellement aux collectivités territoriales une autonomie financière qui se traduit principalement en matière fiscale : «Les collectivités territoriales bénéficient de ressources dont elles peuvent disposer librement dans les conditions fixées par la loi».

Les conseils municipaux peuvent ainsi voter les taux des impôts qui alimentent leur budget (taxes foncières, etc.) ainsi que des exonérations, des abattements... Bien sûr, ces importantes prérogatives sont encadrées par la loi afin de maintenir une certaine égalité sur le territoire et entre les citoyens.

Cependant, malgré cette autonomie, les collectivités locales dépendent largement des financements de l'État.



2 CONCOURS DE L'ÉTAT

L'État fournit aux collectivités des dotations et des subventions, classées en trois catégories :

- **Dotations de fonctionnement** : principalement la dotation globale de fonctionnement (DGF), utilisée pour les dépenses courantes.
- **Dotations d'équipement** : destinées à financer les infrastructures.
- **Dotations de compensation** : pour compenser les transferts de compétences.

L'État joue également un rôle de péréquation en corrigeant les inégalités entre les collectivités grâce à la redistribution des dotations. Étonnamment, l'État est aussi le "premier contribuable local", compensant les exonérations fiscales par des paiements aux collectivités.

3 CONTRAINTE SUR LES FINANCES PUBLIQUES

Les finances locales représentent plus de 18 % de la dépense publique totale, avec les communes et intercommunalités en tête. Elles doivent contribuer à l'équilibre des finances publiques, ce qui a conduit à une réduction significative de la DGF. La maîtrise des dépenses locales est désormais cruciale, surtout avec l'introduction d'un plafond de dépenses depuis 2018.



4 RESSOURCES DES COMMUNES

Les ressources des communes proviennent principalement de :

RESSOURCES FISCALES : plus de la moitié des ressources totales, comprenant :

- **Taxe d'habitation** (pour résidences secondaires)
- **Taxe foncière sur le bâti et non bâti**
- **Taxe d'aménagement sur les constructions** (permis de construire, d'aménager et autorisations de travaux)
- **Attribution de compensation. (versée par la CCVS).** Il s'agit du mécanisme de réversion de la contribution économique territoriale qui recouvre notamment la cotisation foncière des entreprises en remplacement de la taxe professionnelle ; elle est due par les entreprises et les professions libérales.
- **Droit de mutation** (taxe issue des actes notariés sur les ventes de biens)
- **Transferts de l'État** : Dotations Globale de Fonctionnement, subventions et Fond de Compensation de la TVA. Montant de la TVA payée par la commune sur certaines opérations d'investissement.
- **Emprunts** : utilisés exclusivement pour financer des investissements.

RESSOURCES DIVERSES : revenus des services publics locaux et produits du domaine communal :

- **Tous les produits des services** (cantine, concessions cimetière, abonnement bibliothèque)
- **Redevance d'occupation du domaine public** (parkings aires de camping-car, les terrasses de commerce, les droits de places sur les marchés et autres manifestations)
- **Loyers des logements ou baux commerciaux communaux**
- **D'éventuels produits de cession de biens** mobiliers ou immobiliers du patrimoine communal.
- **D'éventuels remboursements de sinistres par les assurances**
- **Des versements d'aides pour les emplois aidés**
- **D'éventuels remboursements de salaire** par le contrat d'assurance sur les risques statutaires.

La structure complexe du système fiscal au niveau local complique la compréhension des impôts pour les citoyens.

5 DÉPENSES DES COMMUNES

Les dépenses des communes se divisent en trois catégories :

- **Dépenses de fonctionnement** : salaires des agents, charges d'entretien, subventions, etc. C'est le premier poste budgétaire.
- **Dépenses d'investissement** : construction d'infrastructures et acquisition de biens. Ces dépenses peuvent être financées par des emprunts.
- **Remboursements d'emprunt** : incluent le capital et les intérêts.

Les communes doivent rendre compte de leurs dépenses à la fin de chaque exercice budgétaire.

6 LA DETTE DES COMMUNES

Le principe de décentralisation permet aux villes de disposer de la liberté d'emprunt pour compléter leurs ressources et financer leurs investissements. Avant 1982, elles devaient obtenir une autorisation préfectorale.

L'emprunt est soumis à des règles strictes, ne pouvant financer que de nouveaux investissements et non les dépenses de fonctionnement. Le remboursement doit être prévu dans le budget. Une analyse de la durée nécessaire pour rembourser la dette est essentielle ; si elle dépasse 10 ans, la ville doit prendre des mesures pour assainir sa situation financière (hausse des recettes fiscales, baisses des dépenses de fonctionnement, reconfiguration de la dette).

Le budget d'une commune est un outil crucial de gestion et de développement local, équilibrant autonomie financière et dépendance vis-à-vis de l'État. La gestion des ressources et des dépenses, ainsi que la maîtrise de la dette, sont des enjeux majeurs pour garantir la pérennité et la qualité des services publics locaux.

BUDGET DE LA MAIRIE



UNE SANTÉ BUDGÉTAIRE RESTAURÉE

En 2025 nous avons présenté un budget de fonctionnement prudent avec peu de marges de manœuvre. **Nous avons finalement réussi à dégager 226 000 € d'excédent** grâce à :

- Une gestion rigoureuse des dépenses, inférieures de 118 000€ aux prévisions
- Des recettes supérieures de 108 000 € aux prévisions

Ce bon résultat nous permet d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Mais il ne s'agit pas de relâcher l'effort. Dans le contexte d'austérité budgétaire actuel, les dotations de l'Etat sont plutôt à la baisse et compte tenu des tensions sur le pouvoir d'achat, il n'est pas question d'augmenter les impôts locaux. Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons voté le gel de la fiscalité locale. Notre Communauté de Communes, la CCVS, en a fait de même. Nos impôts n'augmenteront donc pas, mais, en contrepartie, le budget communal restera contraint.

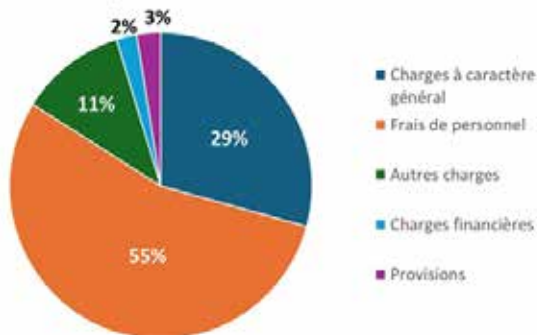
Un budget de fonctionnement 2026 prudent mais dynamique

Avec 2 147 640 €, nous faisons une prévision de recettes sensiblement égale à la prévision de 2025 et donc inférieure à ce que nous avons réellement perçu en 2025. Nous avons eu quelques bonnes surprises en 2025, que nous ne sommes pas sûrs de retrouver en 2026.

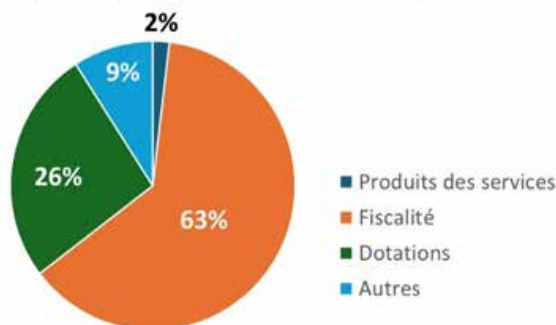
Les employés municipaux étant presque tous fonctionnaires titulaires, nos charges de personnel sont incompressibles. Elles augmentent mécaniquement avec les évolutions de carrière et les augmentations de cotisations sociales. Elles atteignent désormais 1 196 000 €, soit 55% du budget. Il nous reste alors 910 000€ pour payer tout le reste.

Nous allons donc continuer de négocier au mieux les achats et réviser tous les contrats de prestations arrivant à échéance en 2026. En achetant mieux, nous pourrions acheter plus.

2025 - Dépenses de fonctionnement : 2 041 606 €



2025 - Recettes de fonctionnement : 2 268 567 €

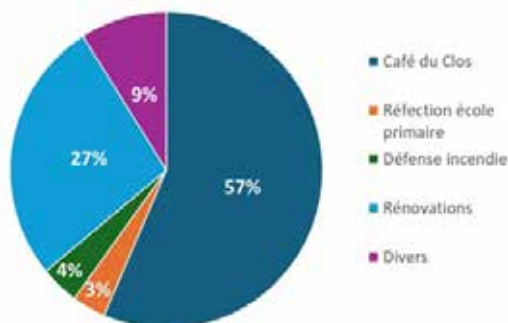


En 2025 des investissements prudents mais marquants

Le principal investissement a concerné le Café du Clos qui a ouvert en mars 2026. Nous aurons dépensé en tout 204 475 € pour acheter l'immeuble et le rénover entièrement. La fréquentation du Café du Clos depuis son ouverture montre à quel point cette décision était justifiée. La gérance a été confiée à une mormoironnaise, Valérie Di Domenico, après un appel d'offres pour lequel nous avons reçu 5 propositions. Comme toujours nous avons joué la concurrence et la transparence.

Un **autre investissement** marquant a concerné la mise en place du **stationnement payant au Lac des Salettes** pour les non mormoironnais. Dès 2025 les péages ont couvert la totalité de l'investissement. Désormais, le stationnement payant couvre l'intégralité du coût d'entretien du lac.

2025 - Dépenses d'investissement : 339 903 €



BUDGET DE LA MAIRIE

Quels projets pour 2026 ?

Nous allons améliorer l'équipement des services en renouvelant un des camions des Services Techniques et une partie du matériel informatique. Comme chaque année, nous consacrerons un budget à la rénovation des écoles et nos concitoyens auront la possibilité de présenter des projets dans le cadre du budget participatif citoyen.

La toiture de notre église est en mauvais état. Mais s'agissant d'un bâtiment historique, nous ne pouvons pas entreprendre de grande rénovation sans une expertise complète des Bâtiments de France. Nous allons la faire réaliser cette année, et en attendant une rénovation complète, protéger les parties dégradées. Il faudra ensuite trouver les financements pour assurer la rénovation.

Nous n'oublions pas non plus la zone sportive. Des travaux d'entretien, d'équipement et d'embellissement y seront réalisés et nous poursuivrons la sécurisation du pump track.

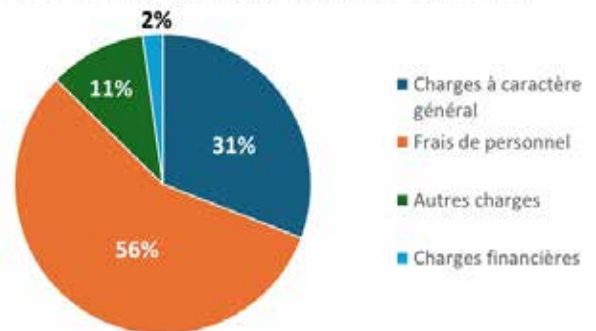
Mais 2026 sera aussi l'année des choix d'avenir.

Nous avons lancé la pré-étude pour le réaménagement de la Place du Clos. 2026 sera donc l'année de la présentation du projet et de la concertation avec les citoyens. Une fois ces choix faits, nous pourrons en 2027 réaliser les études et l'assistance à la maîtrise d'œuvre afin de lancer les travaux sans doute en 2028.

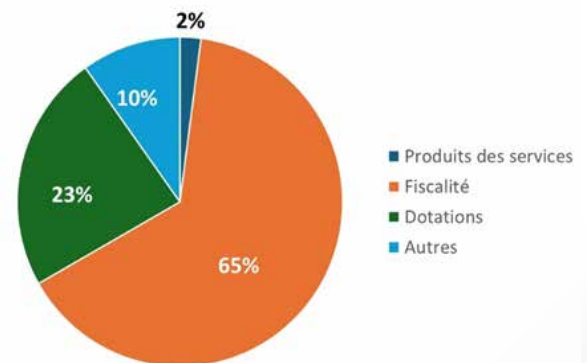
Comme nous vous en avons informés, la cave coopérative a été fortement surpayée et ne peut en aucun cas être revendue au prix où elle a été achetée. Plutôt que de la brader à un promoteur qui construirait du logement sur le terrain, **nous avons fait le choix de rechercher puis d'accompagner un promoteur pour un projet qui apportera de l'activité et de l'emploi sur le village.** Nous espérons pouvoir attirer un investisseur touristique qui créerait un ensemble hôtelier tourné vers le vélo et le Ventoux, mais aussi capable d'attirer hors saison des séminaires d'entreprise. A défaut, une maison de retraite est également possible.

Nous ne prévoyons donc aucun investissement à court terme sur le site de la cave, mais l'équipe municipale travaille à prospector les investisseurs et les subventions.

2026 - Dépenses de fonctionnement : 2 105 804 €



2026 - Recettes de fonctionnement : 2 147 640 €



BUDGET DE LA MAIRIE



Quelle évolution du patrimoine immobilier de la commune ?

L'immeuble Sorlot, qui se trouve Grand Rue est en état médiocre. Le premier étage est constitué de bureaux et pourrait être transformé en appartements. Le rez-de-chaussée est vaste et pourrait abriter 2 commerces. Avec l'ancien bar, 3 établissements commerciaux pourraient ainsi animer cette charmante place qui s'inscrirait dans une revitalisation complète du centre village.

Tout le monde peut constater que l'immeuble Lopez, à l'angle de la Place du Portail Neuf et de la rue du Barriot est toujours à l'abandon, ses vitres obstruées par des plaques de contreplaqué. Nous sommes dans l'impossibilité d'agir sur cet immeuble qui appartient à la commune car nous sommes en attente des expertises judiciaires. Dès que celles-ci seront réalisées, nous pourrons prendre une décision sur l'avenir de ce bâtiment.

Au premier étage de cet immeuble se trouve un appartement en bon état avec entrée indépendante. Nous allons faire expertiser ce bien afin de le vendre.



Immeuble LOPEZ sur le Cours

Immeuble SORLOT Grand Rue



VOUS AVEZ UNE IDÉE POUR AMÉLIORER LA VIE DE VOTRE VILLAGE ?



Le Budget Participatif vous donne l'opportunité de la concrétiser !

Avec une enveloppe de 10 000 €, la municipalité finance des projets d'investissement, proposés par les habitantes et habitants et qui répondent à l'intérêt général.

Qui peut proposer un projet ?

À partir de 16 ans, si vous habitez Mormoiron, vous pouvez déposer une idée, soit individuellement soit collectivement (conseil de quartier, association, etc.).

Comment ça marche ?

Dépôt des projets : jusqu'au 29 mai 2026

En juin : Etude des projets

En juin/juillet : Vote en conseil municipal et proclamation des projets élus

Où déposer son projet ?

Le dossier est à votre disposition à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site de la ville.

Quels types de projets sont éligibles ?

Votre projet doit être localisé sur la commune, relever de l'intérêt général et observer les règles suivantes :

- Le projet doit concerner des **dépenses d'investissements** (équipements, aménagements...) et non des dépenses de fonctionnement,
- Il ne doit pas entrer dans le cadre d'un entretien normal et régulier de l'espace public, ni d'un projet déjà réalisé, en cours d'exécution ou d'étude,
- Il ne doit pas générer des frais de fonctionnement nouveaux supérieurs à 5 % / an du montant d'investissement nécessaire à sa réalisation

■ Amélioration du cadre de vie

■ Solidarités

■ Éducation et citoyenneté

■ Développement durable

■ Sport, culture, loisirs

■ Patrimoine

Réalisation des projets

Après une analyse de faisabilité, les projets retenus seront soumis à un comité de sélection. Les projets ainsi plébiscités par les citoyens seront réalisés.

CE FORMULAIRE EST À DÉPOSER À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE SOUS ENVELOPPE AVEC LA MENTION

« PROJET 2026 »

AJOUTER TOUS DOCUMENTS OU INFORMATIONS QUE VOUS JUGEREZ UTILES.

IDENTITE DU PORTEUR

NOM et PRENOM :

Adresse :

Date de naissance : / / Téléphone : / / / /

Courriel :@.....

LE PROJET

Intitulé du projet :

Budget estimé : euros

Thème :

Lieu envisagé :

A quel besoin répond votre proposition ?

.....

Descriptif du projet (schémas ou photos peuvent être joints au dossier) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



GUIDE PRATIQUE DE MORMOIRON

La municipalité est heureuse de vous présenter son livret « Mode d'emploi ». Ce guide pratique a été conçu pour vous accompagner dans votre quotidien ainsi que pour ceux qui envisagent de rejoindre notre village.

À l'intérieur, vous découvrirez l'ensemble des services proposés par la municipalité, ainsi qu'un annuaire des artisans et commerces locaux qui ont souhaité partager leurs coordonnées. De plus, nous avons inclus quelques pages consacrées à l'art de vivre à Mormoiron, mettant en avant les atouts et les charmes de notre village.

Nous espérons que ce livret vous sera utile.

Il sera distribué fin juin. Si toutefois vous ne l'avez reçu dans votre boîte aux lettres, vous pourrez le retirer en mairie, au centre culturel ou au bureau du CCAS.



MODIFICATION DES HORAIRES EN MAIRIE

LE SERVICE URBANISME

Il vous accueille désormais sans rendez-vous tous les matins de 8h30 à 12h, à l'exception du mercredi.

Toutefois, les rendez-vous restent à privilégier.



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

À compter du 1er mai :

- Dépôt et remise carte d'identité et passeport sur RDV :
Mardi de 8h30 à 12h00 et mercredi de 08h30 à 15h30.
- Certification d'identité France Identité :
Sur rendez-vous le mercredi de 12h00 à 12h15.

Pour prendre rendez-vous : www.mormoiron.fr –

Vos démarches - CNI / Passeport ou 04 90 61 80 17



ALERTE VIGILANCE PORTE-À-PORTE FRAUDULEUX

Plusieurs habitants nous signalent des démarcheurs se présentant comme « recommandés par la mairie ».

LA MAIRIE NE MANDATE NI NE RECOMMANDE AUCUNE SOCIÉTÉ.

Se présenter ainsi est une pratique trompeuse interdite par la loi.

Restez prudents, ne donnez aucun engagement à la hâte.

En cas de doute, contactez la mairie au **04 90 61 80 17**.



VILLAGE PILOTE

La mise en place du parking payant au plan d'eau des Salettes, doté de 300 places, a attiré l'attention au-delà des frontières du Vaucluse, éveillant l'intérêt de nombreuses communes sur la possibilité de réaliser un tel projet dans un délai aussi court. En conséquence, Mormoiron a été désignée comme « commune pilote » par la Banque des Territoires, qui va publier un article à son sujet sur son site.

Qu'est-ce que « la Banque des Territoires »

Un regard et une analyse sur les dynamiques territoriales. Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble au sein d'une même structure des expertises de conseil et de financement à destination des acteurs territoriaux pour faciliter la réalisation de leurs projets.

Résumé de l'interview de Bernard Le Dily, Maire de Mormoiron, et Nathalie Neveux, Directrice Générale des Services de Mormoiron :

Le projet de Mormoiron vise à instaurer un système de stationnement intelligent sans barrière pour le plan d'eau de la commune, permettant d'assurer le financement de son entretien, estimé à 60 000 euros par an. Bernard Le Dily souligne que, pour la première fois depuis 1998, les recettes du parking couvriront entièrement les frais d'entretien, sans augmenter la fiscalité locale.

Le système, basé sur la solution PrestoScan d'IEM, utilise la lecture automatique des plaques d'immatriculation, permettant aux usagers de régler leur stationnement par horodateurs solaires ou paiement mobile. **Les résidents peuvent stationner gratuitement en transmettant la copie de leur carte grise à la mairie.**



Le projet a émergé dans un contexte budgétaire difficile, avec une commune devant faire face à des dépenses importantes liées à l'entretien du plan d'eau, principalement utilisé par des visiteurs extérieurs. La mise en place du parking payant a été perçue comme une solution viable pour générer des revenus sans augmenter les impôts.

Les phases préparatoires ont été menées rapidement après l'élection d'une nouvelle équipe municipale en décembre 2024, avec une mise en service du parking prévue pour le 7 juillet 2025. Le financement a été entièrement assuré par les fonds propres de la commune, sans subventions.

Les points positifs du projet incluent un équilibre financier inédit, une baisse des incivilités et une régulation améliorée de la fréquentation estivale. Bernard Le Dily conseille aux élus souhaitant entreprendre un projet similaire de ne pas hésiter, d'avoir une vision claire des objectifs et d'expliquer la démarche aux habitants pour obtenir leur adhésion.

LA SALLE DES ARTS : UN LIEU D'EXPRESSION



Nous avons tous constaté à quel point les pratiques et les usages au sein de la salle des Arts ont évolué ces dernières années. Cet espace, qui nous est si précieux, a su s'adapter aux nouvelles attentes et aux envies. C'est pourquoi, avec une attention particulière et un désir de répondre au mieux à vos besoins, la municipalité a décidé de réexaminer les tarifs qui étaient en vigueur depuis 2017.

Nous souhaitons offrir un environnement encore plus accessible et convivial, tout en préservant la qualité des événements et des activités. Votre expérience dans cet espace doit être à la hauteur de vos attentes et nous sommes impatients de vous y rencontrer.

5 euros par jour au-delà de 15 jours pour les associations dont le siège social se situe sur la commune et dont l'objectif stipulé dans leur statut est la promotion d'activités culturelles.

5 euros par jour pour les personnes physiques ou morales (hors association) résident sur la commune avec un minimum de 4 jours de location.

25 euros par jour pour les personnes physiques ou morales non-résident sur la commune, sans aucune vente.

La priorité sera donnée aux associations mormoironnaises. Continuons à faire de la salle des Arts un lieu de partage et de créativité.

AVENTURE EDUCATIVE

Du 16 au 19 mars, **43 élèves de CE1-CE2 et CE2-CM2** sont allés à **Sausset-Les-Pins** pour travailler sur les oiseaux. Car si les élèves les recensent et les étudient autour de notre village depuis quelques mois, leurs enseignantes, Ombeline Mahler et Yasmine Vitorino ont voulu leur proposer d'étendre cette étude à d'autres milieux.

Les enfants ont découvert l'avifaune insulaire en se rendant avec la Ligue Pour la Protection des Oiseaux sur l'île du Frioul, observé les espèces de la Camargue grâce à une visite guidée de la réserve ornithologique du Pont de Gau ; enfin, ils ont pu comprendre que des pingouins vivaient chez nous il y a plusieurs milliers d'années en découvrant leur représentation dans la grotte Cosquer.



Ce fut un séjour immensément riche pour tous, où le partage, les discussions et le plaisir d'apprendre autrement ont rayonné sous un magnifique soleil de printemps !

Nous remercions la municipalité et l'association des parents d'élèves pour leur soutien financier, essentiel à la réalisation de cet événement.

Vendredi 5 juin

FABRIQUER UN HOLOGRAMME, UN RÊVE QUI DEVIENT RÉALITÉ



Dans le cadre du dispositif « **Cultures numériques** » porté par le Service du Livre et de la Lecture, le Centre culturel accueillera **vendredi 5 juin** un atelier numérique animé par l'association Les Petits Débrouillards.

Deux séances sur mesure, organisées le matin et l'après-midi, seront exclusivement réservées aux élèves de **CM1**, classe de Mme Constantin, **de l'école de Mormoiron**.

Intitulé « **Fabriquer un hologramme, un rêve qui devient réalité** », cet atelier proposera aux écoliers de découvrir le numérique de manière ludique, interactive et originale. Les participants exploreront les mécanismes physiques et biologiques à l'origine des illusions d'optique :

- Quels phénomènes entrent en jeu ?
- Comment notre cerveau interprète-t-il ces informations ?
- Comment concevoir et mettre en place un hologramme ?

Un programme passionnant qui mêlera expérimentation, curiosité scientifique et découverte des technologies numériques.

Dispositif et ateliers financés par le Service du Livre et de Lecture de Vaucluse.



LES PETITS COMPOSTEURS : APPRENDRE A RECYCLER EN S'AMUSANT

Pour assurer une production écologique, les enseignantes de la maternelle, en collaboration avec *les Jardins Partagés*, ont installé un composteur dans la cour afin de fournir un apport nutritif naturel aux plantations des enfants.

Ce composteur a été offert par la CCVS.



LES FONTAINES

Vous l'avez constaté : **les fontaines du village ne sont plus alimentées en eau !**

Cela est dû à un vieillissement des anciennes canalisations. Après recherche, un chemisage est nécessaire pour les remettre en service dans de bonnes conditions.

Qu'est-ce que le chemisage ? Il s'agit d'une technique qui permet de rénover une canalisation de l'intérieur, sans avoir à la remplacer entièrement. Concrètement : un nouveau revêtement est installé à l'intérieur du tuyau existant afin de le rendre **étanche, plus solide et plus durable**. Tour à tour, nos fontaines couleront à nouveau en **réseau autonome** grâce à la captation de l'eau au-dessus du lac (à l'exception de celle de Grasset – en face de Pizza Basta qui fonctionnera en circuit fermé). Cette intervention d'un **montant supérieur à 10 000 €** permettra de préserver le patrimoine communal tout en modernisant les installations. Cet été, notre village retrouvera le murmure de ses fontaines.



OPTIMISATION DES PANNEAUX LUMINEUX A LED

Vous l'avez sans doute remarqué, les deux panneaux lumineux ont récemment été modernisés (rond-point route de Carpentras et place du Clos).

Les dalles LED ont été remplacées par des équipements de nouvelle génération, offrant une meilleure lisibilité et une qualité d'image nettement améliorée. À l'œil nu, la différence est visible : affichage plus net, couleurs plus vives et confort de lecture renforcé.

Cette amélioration permet de mieux diffuser les informations municipales et de les rendre plus accessibles à tous.



ACTUALISATION DES PANNEAUX D'INFORMATION

ZOOM SUR LES PERMANENCES EN MAIRIE

La municipalité organise tout au long de l'année des permanences pour vous accompagner et répondre à vos interrogations.



ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION AU LOGEMENT)

L'ADIL informe et conseille sur toutes les questions liées au logement. Elle s'adresse aux locataires, propriétaires, accédants à la propriété, bailleurs, copropriétaires, etc.

Les services de l'ADIL sont gratuits, neutres et indépendants, sans vocation commerciale. Créée à l'initiative de l'État et des collectivités locales, l'ADIL est une association loi 1901 agréée par le ministère chargé du logement. Elle s'inscrit dans le réseau national animé par l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement), fondée en 1975.



LE CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT)

Le CAUE est un organisme associé du Département de Vaucluse, investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental.

Ces rendez-vous sont gratuits, ouverts à tous les habitants du territoire et permettent de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et professionnel pour vos projets de construction, d'extension, de rénovation ou de réhabilitation conduits par des professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et de l'environnement



SOLIHA (SOLIDAIRE POUR L'HABITAT)

SOLIHA Vaucluse appartient au Mouvement SOLIHA, «Solidaire Pour l'Habitat», qui constitue un réseau actif, de structures professionnelles locales qui œuvrent toutes pour l'amélioration de l'habitat ce qui constitue ainsi une force de proposition auprès des ministères et organes décisionnels.

SOLIHA est le premier Mouvement associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat.

Le Mouvement SOLIHA compte 135 organismes, 3 570 salariés et 2 000 administrateurs bénévoles, présents dans tous les territoires, en Métropole et Outre-Mer. Fortement ancré dans les territoires, SOLIHA agit auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires.

Son objectif est de favoriser le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.



MISSION LOCALE

Créées il a plus de quarante ans, les Missions Locales sont l'un des acteurs du Service Public de l'Emploi, destinées aux jeunes de 16 à 25 ans confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Près de 440 Missions Locales en France accompagnent près d'1,1 million de jeunes dont 400 000 accueillis pour la première fois.

Les Conseillers de la Mission Locale accompagnent individuellement les jeunes de 16 à 25 ans et identifient des solutions adaptées à leurs besoins, dans le champ de l'orientation, l'emploi, la formation, la santé, le logement, la mobilité, l'accès aux droits, à la culture et aux loisirs... Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion sociale et professionnelle et permettre une entrée durable dans la vie active.

Consciente des difficultés que rencontrent certains jeunes pour accéder à son offre de services de droit commun, la Mission Locale s'est engagée, à la demande de sa nouvelle Gouvernance, dans un maillage de son territoire : un siège, une antenne et une dizaine de permanences dans différentes communes permettent de se rapprocher des jeunes, de les accueillir, les accompagner et les orienter au plus près de leur territoire de vie.

RETROUVEZ
LES DATES ET HORAIRES

EN PAGE 40

ASSOCIATIONS

ÉCHO DU FESTIVAL DE THÉÂTRE

La 5^{ème} édition du festival de théâtre amateur a connu un grand succès : plus de 270 spectateurs en 3 jours ! Un succès tout à fait mérité du fait d'une programmation variée et de qualité. Émotion et rire étaient au rendez-vous. Vivement la 6^{ème} édition !



PASSEURS DE LIVRES

Les Passeurs de livres se réunissent environ 1 fois par mois pour échanger autour des lectures de tout type (roman, BD, roman graphique...). Venez écouter ou parler de ce que vous avez lu dans une ambiance détendue et sans prise de tête. Nos

prochaines réunions sont prévues les 9 mai, 6 juin, 11 juillet, 5 septembre et 17 octobre, le samedi à 10h salle des Arts du Centre Culturel.

PROCHAINEMENT EN MAI

Samedi 09 : Fred Gontrand a conçu un spectacle musical autour de la carrière de Michel Sardou

Mardi 19 : Sortie découverte nature autour du lac des Salettes. C'est complet.

Judi 21 : Jeux autour du thème des VOYAGES à l'Espace Numérique de Mazan à 18h. Gratuit. Rendez-vous sur place. Équipes tirées au sort. Amusement garanti.

Vendredi 22 : Lectures à haute voix de textes de Gilles Vigneault par 8 lecteurs-lectrices du TRAC de Beaumes de Venise. Salle des arts à 18h. Gratuit.

Vendredi 29 : Balade contée musicale dans les ocres à 18h avec la conteuse Eliane Goudet et les musiciens (Elisabeth et Philippe Bolton, Didier Roman) – Entrée : 10 euros (5 euros adhérents). Le nombre de participants est limité à une trentaine de personnes, d'où l'obligation de réserver sa place le plus tôt possible sur liretconnaitre84@gmail.com



RAYONNANCE

L'association Rayonnance a l'immense joie d'accueillir pour la deuxième année consécutive la magnifique chorale de chants gospels : Gospel'Art d'Avignon au Hangar Lamy le samedi 30 mai à 18h pour un concert exceptionnel haut en couleurs et en énergies.

Venez découvrir ou re-découvrir ces chants interprétés avec passion par cette chorale dont la renommée ne fait que grandir depuis 19 ans et qui ont pour but de rassembler tous les êtres humains dans la fraternité et la joie.

Un moment mémorable tout public à vivre pour vous-même, en famille et/ou entre amis. Un événement ouvert à tous.

Réservations conseillées auprès de Sophy au 06.15.70.31.19.

Tarif unique de 10 euros par personne et gratuit pour les moins de 12 ans.

Vous avez été nombreux l'année dernière et nous vous en remercions. Nous vous espérons encore plus nombreuses et nombreux cette année pour soutenir par vos présences les actions culturelles et artistiques proposées dans notre si beau village.



12 JUIN

GRATIFÉRIA ET REPAS CITOYEN



AVIS AUX CUISINIÈRES ET CUISINIERS DU VILLAGE, PASSIONNÉS DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS !

L'association AVEC organise un **banquet citoyen et solidaire** ouvert à tous le 12 juin prochain, lors de notre Gratiféria de printemps en partenariat avec d'autres associations (CCAS, Les amis de Mormoiron, Lire et connaître, Graine de Santé de Mazan, Collectif SSA Ventoux,...).

La préparation d'un **menu 100% provençal et méditerranéen** rassemblera ce jour-là tous les participants volontaires sur la place du Clos et dans les cuisines ouvertes du village, à partir de produits locaux et de saison fournis à cette occasion.

Nous recherchons des habitants intéressés pour participer : si vous souhaitez faire connaître vos recettes et spécialités locales, proposer d'ouvrir votre cuisine et inviter les participants volontaires à préparer les plats ou encore pour cuisiner ensemble sur la place du Clos.

Pour participer ou si vous souhaitez plus de renseignements, merci de contacter : Marie-Luce (06 85 40 42 26) ou par email : avecatelierscitoyensventoux@orange.fr.

Avec le soutien de :



11 AVRIL

ENFANTS EN SCÈNE : LEUR CARNAVAL ENCHANTÉ

Mormoiron a voyagé dans le temps à l'occasion de son carnaval !

Sous le thème « voyage dans le temps », petits et grands ont laissé libre cours à leur imagination... et l'**APE** ne pouvait pas passer à côté de la célèbre « DeLorean de Retour vers le futur ! » revisitée en Carmentran, elle n'était peut-être pas parfaite, mais elle a surtout été réalisée avec beaucoup de cœur.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui sont venus partager ce beau moment de convivialité.

Merci aux Bazarettes, qui ont offert leur prestation et les tours en calèche très appréciés, aux pompiers pour leur présence et la sécurisation, à la mairie et aux agents pour leur soutien, aux participants de la Pause-Café (CCAS) pour la réalisation des fleurs qui ont décoré la calèche, ainsi qu'au foyer rural pour le financement du goûter.

Le défilé a pris fin sur une note festive, rassemblant tout le monde autour d'un bon goûter. **L'APE a eu grand plaisir à organiser cet événement et le partager avec vous.**



LE FOYER RURAL ANNULE SES FESTIVITÉS

Nous vous informons avec regret que les manifestations initialement prévues, à savoir le vide-greniers ainsi que le feu de la Saint-Jean, ne pourront pas être maintenues cette année.

Cette décision fait suite à des obligations médicales imprévues ne permettant pas d'assurer l'organisation de ces événements dans de bonnes conditions. Nous savons combien ces moments comptent pour vous comme pour nous, et nous partageons votre déception.

Merci à tous pour votre compréhension et votre bienveillance. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien.

Sortie du 17 avril

LES AMIS DE MORMOIRON

L'association poursuit son engagement à créer du lien social et susciter la curiosité culturelle des mormoironnais. Lors de l'assemblée générale du 20 février, un bilan positif de l'année écoulée a été dressé en présence de plus de la moitié des membres. Avec 75 adhésions depuis octobre 2025, la vitalité du groupe est confirmée. Merci à tous pour votre engagement et vos idées.

Magnifique journée que celle du 17 avril en visite à la Chartreuse de Villeneuve-Lez-Avignon, pépite du patrimoine régional chargée de 7 siècles d'Histoire, précédée d'un déjeuner au restaurant d'application de l'école hôtelière d'Avignon et terminée au café du Clos.



FEUX DE LA SAINT-JEAN

Les associations « **Pour la Sauvegarde du Patrimoine de Mormoiron** » et « **Les Amis de Mormoiron** » vous donnent **rendez-vous mardi 23 juin dès 19h place du Clos**. La flamme y sera allumée en même temps que celle du Mont Ventoux.

Quelle est la tradition du feu de la Saint-Jean ?

Coïncidant avec le solstice d'été, souligné par des cultes païens remontant à la nuit des temps, l'événement fut d'abord célébré pour rendre hommage à la lumière et à la force solaires, mais aussi, pour honorer l'amorce de la saison agricole. Les cendres des feux de la Saint-Jean préservaient les récoltes de la foudre et des orages. Et pour les amoureux, le fait de sauter par-dessus le feu garantissait que leur amour dure toute l'année.



2 NOUVELLES ASSOCIATIONS

LES ABEILLES DE MORMOIRON



Un petit groupe de commerçants et artisans mormoironnais se sont unis pour créer l'association **Les Abeilles de Mormoiron**, union des commerçants, artisans et producteurs de Mormoiron.

Le principe de l'association : promouvoir et dynamiser l'activité des commerçants, artisans et producteurs du village à travers des actions de communication et l'organisation de manifestations.

L'association compte déjà 20 membres et se développe encore.

Vous avez une activité commerciale, artisanale ou de production sur Mormoiron et vous souhaitez rejoindre l'association ?

Contact : lesabeillesdemormoiron@gmail.com

Lisa BERGER (Lisa Coiffure) 06 99 14 20 75

Nathalie FOUROT (Droguerie-quincaillerie) 04 90 51 04 76

ÊTRE ET CRÉER



Installée à Mormoiron depuis juin dernier, j'ai créé une association après 30 ans d'expérience dans la relation d'aide en tant qu'accompagnatrice à l'emploi. Aujourd'hui Coach de vie, mon objectif est d'aider les personnes à développer leur confiance en soi et à gérer le stress, se

préparer aux examens et résoudre des conflits. Je m'efforce également d'aider à surmonter les ruminations, l'auto-sabotage et les schémas répétitifs. Je suis passionnée par l'accompagnement vers un équilibre personnel. Pour plus d'informations ou un soutien, n'hésitez pas à me contacter.

Camille BROCHE – 06 46 67 41 97

camillesantoa14@gmail.com

COMMENT CRÉER UNE ASSOCIATION ?



Si vous êtes **au moins 2 personnes**, que vous avez **un projet en commun** ou vous souhaitez **organiser des activités**, vous avez la possibilité de créer une association. Comment faire ? Comment la déclarer ? Comment pourra-t-elle fonctionner ? Voici un guide pour vos démarches.

1 - CHOISIR LE NOM DE

L'ASSOCIATION, il est conseillé de suivre les étapes suivantes :

- Vous renseigner sur les noms et sigles et acronymes déjà utilisés par d'autres associations
- Vérifier la disponibilité du nom envisagé.

2 - REDIGER LES STATUTS

Les statuts d'une association sont l'acte fondateur qui décrit son objet, ses règles de fonctionnement et les organes qui lui permettent de fonctionner.

À noter vous pouvez également établir un règlement intérieur pour organiser le fonctionnement quotidien de l'association.

3 - DÉTERMINER LE SIEGE SOCIAL

Le siège social peut être établi dans l'un des lieux suivants :

- Domicile d'un des membres
- Bâtiment communal
- Local ayant vocation à être loué ou acheté par l'association dès que celle-ci aura été déclarée.

4 - DÉCLARER L'ASSOCIATION

La déclaration doit être faite par l'un des membres chargés de l'administration de l'association ou par une personne mandatée. Elle peut être faite en ligne, par courrier ou sur place.

En ligne : La déclaration peut être faite en utilisant le téléservice e-crédation : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R1757>

Par courrier ou sur place :

La déclaration s'effectue au greffe des associations du département où l'association aura son siège social. La personne qui déclare l'association doit transmettre les documents suivants :

- Formulaire de déclaration préalable d'une association
- Déclaration de la liste des dirigeants
- Déclaration de la liste des associations membres (s'il s'agit d'une union ou d'une fédération d'associations)
- Enveloppe affranchie au tarif en vigueur (20 grammes) à l'adresse de gestion de l'association.

Adresser à : Greffe des associations - Sous-préfecture d'Apt

Place Gabriel-Péri - BP 168 - 84405 Apt Cedex / 04 90 74 66 36 / 04 90 04 38 00

5 - FAIRE VIVRE L'ASSOCIATION

Ne pas oublier d'indiquer à l'administration les changements de l'association :

- Changement de statuts ou changement dans l'administration de l'association

QUI PEUT VOUS AIDER ?

Vous avez une question ? Vous souhaitez être accompagné(e) dans vos démarches ?

Mission d'Accueil et d'Information des Associations (MAIA)

Préfecture - 28, boulevard Limbert - 84905 Avignon Cedex 09

www.associations.gouv.fr

04 88 17 86 97 - 04 88 17 86 14 alain.paillard@vaucluse.gouv.fr

APROVA84

14 rue Léon Honoré Labande
84000 Avignon

04 90 86 87 07 asso@aprova84.org

HISTOIRE, ÉVOLUTION ET OPPORTUNITÉS EN 2026

Le bénévolat en France est un pilier de la cohésion sociale et de la solidarité. Depuis ses origines au XIXe siècle jusqu'à sa transformation numérique en 2024, cette pratique reflète les évolutions sociétales tout en restant fidèle à ses valeurs fondamentales.

Les Origines du Bénévolat en France : Une Tradition de Solidarité

Le bénévolat moderne a ses origines au XIXe siècle, période marquée par la révolution industrielle et l'urbanisation, qui accentuent les inégalités sociales. Les premières initiatives de bénévolat émergent alors grâce à des œuvres caritatives et philanthropiques, souvent associées à des institutions religieuses. Ces actions locales établissent les fondations d'une solidarité organisée qui se développera au XXe siècle, devenant ainsi un élément clé du tissu associatif en France.

Le Rôle du Bénévolat après la Seconde Guerre mondiale

L'après-guerre représente un moment crucial pour le bénévolat en France, avec une multiplication des associations répondant aux besoins des populations vulnérables. Le soutien des politiques publiques facilite l'émergence d'organisations nationales importantes, comme la Croix-Rouge française et le Secours populaire. Cette expansion institutionnelle permet au bénévolat de contribuer de manière significative à la reconstruction du tissu social abîmé par les conflits.

Les Années 1970-1980 : Une Institutionnalisation Croissante

Dans les années 1970 et 1980, le bénévolat passe d'un engagement informel à une pratique mieux reconnue et régulée. En 1981, une loi importante assure une protection sociale aux bénévoles, renforçant ainsi la sécurité de leur engagement. Simultanément, les jeunes s'impliquent activement dans des mouvements sociaux et écologiques, mettant en lumière le rôle croissant du bénévolat dans la lutte contre les inégalités et en tant que levier pour la justice sociale.

Le Bénévolat comme Tremplin pour les Jeunes (1990-2000)

Dans les années 1990, le Service Civil Volontaire, instauré en 1992, introduit une nouvelle dimension au bénévolat en offrant aux jeunes la possibilité de s'engager dans des projets bénéfiques pour la société tout en développant des compétences professionnelles. Cette période représente un tournant, car le bénévolat se transforme en un tremplin pour l'insertion professionnelle, augmentant ainsi son attrait pour les nouvelles générations.

Le Bénévolat au XXIe Siècle : Diversité et Citoyenneté

Depuis les années 2000, le bénévolat a connu une diversification significative, avec une forte mobilisation des citoyens autour des causes environnementales, des droits humains et de la lutte contre la pauvreté. De plus, le volontariat s'étend au-delà des frontières nationales, grâce à des programmes internationaux comme le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), qui permettent aux jeunes de s'engager dans des projets ayant un impact mondial.





Défis Actuels et Bénévolat Digital en 2026

En 2026, le bénévolat continue d'évoluer pour répondre aux besoins d'une société en mutation. Voici les principaux défis :

- Flexibilité et digitalisation : Les jeunes recherchent des missions ponctuelles ou en ligne, permettant de concilier engagement et vie professionnelle.
- Reconnaissance des compétences : De nombreux bénévoles souhaitent valoriser leur engagement par des certifications reconnues, un atout pour leur carrière.
- Enjeux écologiques : Les projets axés sur l'environnement occupent désormais une place centrale dans les associations.

Grâce aux plateformes numériques comme France Bénévolat, s'engager n'a jamais été aussi simple et accessible.



POURQUOI DEVENIR BÉNÉVOLE EN 2026 ?

S'engager dans le bénévolat, c'est : **Contribuer à un monde meilleur**

Soutenez les plus vulnérables, protégez l'environnement, ou lutez contre les inégalités sociales.

1. Développer des compétences. Apprenez à gérer des projets, développez vos compétences en communication et renforcez votre leadership.

2. Créer des liens. Rencontrez des personnes partageant vos valeurs et élargissez votre réseau personnel et professionnel.

Conclusion : Une Force de Transformation Sociale

En 2026, le bénévolat reste une force vive de la société française. Qu'il soit local, national ou international, chaque acte bénévole contribue à bâtir un monde plus solidaire et inclusif.

Prêt à vous engager ? Explorez les nombreuses opportunités de bénévolat près de chez vous ou en ligne et devenez acteur du changement. Rejoignez les milliers de bénévoles qui, chaque jour, transforment la société pour un meilleur avenir.

À Mormoiron, la vie associative est riche et vibrante, et de nombreuses mains aimantes sont les bienvenues. Que ce soit au sein du CCAS, des associations comme le Don du Sang, Lamy Cinoche, l'APE, l'Aide aux Devoirs, les pompiers, et bien d'autres encore. Chaque geste compte et chaque sourire fait la différence. La municipalité se joint à cet appel chaleureux : ensemble, faisons du village un lieu encore plus accueillant et solidaire !



VOUS POUVEZ DÉSORMAIS DEVENIR BÉNÉVOLES DÈS L'ÂGE DE 16 ANS



Les missions de bénévolat sont désormais ouvertes à toutes et tous, dès l'âge de 16 ans, sur la plateforme publique du bénévolat JeVeuxAider.gouv.fr, sous condition de résider en France.

Cet engagement permet de développer des compétences concrètes utiles pour l'orientation (travail en équipe, gestion de projet, autonomie, aide à la personne). **Il pourra être valorisé sur le CV et dans le dossier Parcoursup en Terminale**

Un accompagnement spécifique pour les bénévoles mineurs

Les mineurs bénéficient d'un accompagnement spécifique pour devenir bénévoles :

- Chaque mission et chaque association sont vérifiées par un référent territorial qui assure aussi un suivi de proximité et est joignable à tout moment ;
- L'emploi du temps du jeune, son rythme et sa disponibilité mentale sont respectés, avec des missions aux formats flexibles (ponctuelles ou régulières) ;
- Les missions portent sur des domaines intéressants particulièrement les adolescents : événements sportifs ou culturels, environnement, communication...



Devenir bénévole à partir de 16 ans

Les différentes étapes d'une mission :

- Trouver une mission en adéquation avec sa personnalité parmi les quelques 4 000 propositions ouvertes aux moins de 18 ans ;
- Proposer son aide en écrivant à l'organisation ;
- Devenir bénévole après accord avec le responsable de l'organisation choisie et du représentant légal de l'adolescent ;
- Valoriser son engagement en demandant une attestation de participation à la mission de bénévolat. Le jeune pourra ajouter ce document dans Parcoursup.



Trouver une mission de bénévolat

La plateforme JeVeuxAider.gouv.fr met en relation les personnes intéressées par une mission et les associations qui recherchent des bénévoles. Les offres sont variées :

- Distribution de produits de premières nécessités ;
- Secourisme et protection civile ;
- Animation/soutien scolaire ;
- Animation scouts et passage du Bafa ;
- Organisation d'un événement sportif.

Il existe aussi des missions à distance :

- Accompagner des projets de communication ;
- Devenir documentaliste.

Retrouvez toutes les missions sur le site JeVeuxAider.gouv.fr.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Lundi 8 juin à 12h

REPAS SOUS LES PLATANES

Le CCAS convie tous les habitants de plus de 65 ans à son grand repas festif, qui se déroulera sur la place du Portail Neuf. Occasion privilégiée de solidarité et de partage entre générations.

Au menu : porc du Ventoux accompagné de pommes de terre rissolées et daube d'aubergines. Le détail sera affiché lors des inscriptions, mais une chose est certaine, comme l'an passé, ce sera gourmand et généreux.

Le repas sera accompagné de musique et de chants provençaux dans une atmosphère pleine de gaieté.

Repas offert aux mormoironnais de plus de 65 ans. 20 euros pour les moins de 65 ans, quelle que soit leur résidence, ainsi qu'aux non-résidents de la commune, indépendamment de leur âge.



**INSCRIPTIONS
PLACES LIMITÉES**

**du lundi 11
au vendredi 22 mai,
tous les matins
de 8h30 à 12h
au bureau du CCAS,
15 place du Clos.**

DES FLEURS POUR LE CARNAVAL DES ENFANTS



Les fidèles de la pause-café se sont réunis pour confectionner des fleurs colorées destinées au carnaval des enfants des écoles. Chacun a apporté sa touche personnelle, transformant des moments de partage en un véritable atelier artistique. Ces fleurs, symboles de joie et de solidarité, seront offertes aux enfants, ajoutant une note festive à cet événement tant attendu. Leur engagement démontre une belle initiative communautaire, renforçant les liens entre les générations.

Mardi 5 mai

SORTIE DÉCOUVERTE : LA BIBLIOTHEQUE-MUSÉE DE CARPENTRAS



Elle fait partie depuis 1897 des 54 bibliothèques municipales classées comme les plus importantes de France. Elle dispose de 250 000 volumes, dont 100 000 anciens, 3 000 manuscrits, 4 000 périodiques, 1 000 tableaux (dont le chef-d'œuvre Gamines de Louise Breslau), 300 sculptures et 1 500 objets d'art.

Ce bâtiment majestueux abrite un immense et magnifique musée.

Cette visite sera clôturée par un instant gourmand à la confiserie Clavel.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Lundi 16 avril, une étape importante a eu lieu avec l'installation du nouveau Conseil d'Administration composé de 12 membres. 6 membres du conseil municipal et 6 personnes nommées par le maire ayant une compétence dans l'action sociale. Le maire étant le président de droit.

En 2025, bien que l'activité du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) soit encore limitée, **la situation financière est très saine**. Le CCAS bénéficie en effet d'une base de financement propre et régulière. De plus, un soutien ponctuel a été noté pour des actions spécifiques, comme les pause-café, qui favorisent le lien social.

Le budget prévu pour 2026, voté en avril, reflète une volonté claire d'action et de développement. Les objectifs principaux sont les suivants :

- Mobiliser l'excédent accumulé afin de financer de nouvelles initiatives,
- Développer les actions sociales pour répondre aux besoins croissants de la population,
- Structurer progressivement l'intervention du CCAS pour une meilleure efficacité dans ses missions.

Dans le cadre de cette dynamique, Maurice De LELLIS a présenté une **analyse approfondie des besoins sociaux**. Il s'agit d'une **analyse qui démarre avec un état des lieux de l'existant permettant d'évaluer l'efficacité des solutions sociales** apportées par le passé ainsi que leur utilité à l'instant T. Elle permet ainsi de réajuster les politiques sociales et de mettre en place des actions sociales prioritaires et/ou pertinentes.

Par ailleurs, une subvention de 500 euros a été accordée au Restaurant du Cœur, renforçant ainsi le soutien aux personnes en difficulté.

En ce qui concerne les activités, une sortie culturelle au musée de l'Inguimbertaine de Carpentras, incluant une visite guidée, a été approuvée pour un montant de 235 euros. De plus, un repas « sous les platanes » est prévu pour le 8 juin, destiné aux Mormoironnais de 65 ans et plus. Une participation de 20 euros sera demandée aux personnes de moins de 65 ans, quelle que soit leur résidence, ainsi qu'aux non-résidents de la commune, indépendamment de leur âge.

Ces initiatives visent à renforcer le tissu social de la commune et à offrir des opportunités d'échanges et de convivialité entre les habitants.



Vendredi 24 avril, 1^{ère} réunion des bénévoles (groupe incomplet)

QU'EST-CE



Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est un service public de proximité obligatoirement présent dans toute commune de plus de 1500 habitants. Cet organisme a pour objectif de soutenir les personnes en difficulté. Pour cela, un accompagnement social est proposé afin de faciliter l'accès à l'aide sociale légale mais aussi à certains dispositifs locaux.

Le CCAS est un établissement public de la commune, présidé par le maire. Il informe, oriente et instruit les demandes d'aides sociales légales, et met en place des actions locales (secours, aide alimentaire, domiciliation) pour soutenir les habitants en difficulté.



D'ACTION SOCIALE (CCAS)

QU'UN CCAS AU SEIN D'UNE MUNICIPALITÉ ?



Les CCAS découlent aujourd'hui d'un long processus d'organisation de l'aide sociale en France. Pour bien comprendre, rappelons qu'avant la Révolution française, l'Église catholique prend seule en charge toutes les actions en faveur des pauvres.

La Déclaration des droits de l'homme fait apparaître **le principe de l'assistance comme «un devoir de l'État et un droit pour le citoyen»**. Cette idée fut principalement initiée par la pensée des philosophes des Lumières. Ainsi, en 1796, les bureaux de bienfaisance ont été créés et se sont progressivement étendus à l'ensemble du territoire. Ces établissements sont par la suite devenus des bureaux d'aide sociale, eux-mêmes remplacés par les Centres communaux d'aide sociale à partir de la loi 86-17 du 6 janvier 1986.

Cette loi a transféré une partie des compétences de l'État vers les collectivités territoriales (régions, départements, communes).

Les services sociaux départementaux s'organisent alors **hors d'un cadre légal unique**. On peut dès lors trouver, selon les départements, des structures

sociales de proximité sous des appellations différentes (UTAS, MSD, MDSI, CDAS,...).

C'est ainsi que coexistent **les structures départementales** (souvent appelées MDS, CDAS, etc.), chargées de l'action sociale **du département** (RSA, APA, etc.), et **les CCAS, établissements publics communaux** présidés par le maire, chargés de l'action sociale **au niveau de la commune**.

Les centres départementaux sont chargés de la gestion de l'aide sociale légale (RSA, APA ...) et de coordonner l'action sociale sur leur territoire.

Les centres communaux d'action sociale sont davantage conçus pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local **afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles**. Sur ce point, sa compétence se limite donc au seul territoire de la commune.

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- **Un président** : le maire de la commune

- **Un conseil d'administration** : celui-ci est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale ;

Le conseil d'administration est composé à parité de conseillers municipaux et de membres nommés par le maire. Parmi ces personnes nommées figurent des représentants d'associations locales (familles, personnes âgées, personnes

en situation de handicap, insertion/lutte contre l'exclusion, logement/hébergement), afin d'assurer la représentation des publics concernés.

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le budget du CCAS est autonome et alimenté notamment par une subvention de la commune, votée chaque année.

Le CCAS de Mormoiron dispose d'une recette propre. Il s'agit des loyers versés par un opérateur dû à l'implantation d'une antenne relais sur un terrain appartenant au CCAS.

En fonction de la taille de la commune, le CCAS disposent de locaux qui lui sont propres ou est installé en mairie. Dans tous les cas, un accueil est assuré.

Bien qu'il existe de grandes différences entre les municipalités selon leurs moyens, **vous serez le plus souvent reçu par un agent d'accueil social**.

L'agent d'accueil social saura :

- Identifier et qualifier votre demande d'aide.

- Vous aidez à compléter vos démarches administratives pour obtenir ces aides.

- Vous orienter vers les services et professionnels compétents.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

LA CARTE VITALE DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOTRE SMARTPHONE

Depuis le 18 novembre 2025, tous les assurés peuvent activer leur carte Vitale sur leur smartphone, quel que soit leur régime d'assurance maladie, grâce à la généralisation du parcours d'activation par vidéo. Ce dispositif complète la possibilité offerte depuis le 18 mars 2025 aux détenteurs de la carte nationale d'identité électronique (CNle) d'activer leur appli carte Vitale via l'application France Identité.

Elle peut être activée par toutes les personnes affiliées à la Sécurité sociale (régime général de l'Assurance Maladie, régime agricole de la Mutualité sociale agricole (MSA), MGEN ou autres régimes spéciaux) ;

L'appli carte Vitale est une alternative dématérialisée à la carte physique. Dotée d'un très haut niveau de sécurité, elle garantit les mêmes fonctions que la carte physique : identification auprès de l'Assurance Maladie, remboursement des frais de santé avec la télétransmission, etc.

Elle présente d'autres avantages :

- Elle vous permet d'être toujours en possession de votre carte lors d'un rendez-vous ;
- La mise à jour de vos droits d'assuré est automatique ;
- Vous pouvez visualiser immédiatement vos dépenses de santé.



Vous pouvez utiliser la carte Vitale numérique dans les mêmes situations que la carte physique :

- Avec les professionnels de santé (consultation médicale, délivrance de médicaments à la pharmacie...);
- Et avec les établissements de santé (hospitalisation, par exemple).

À noter

- En 2026, l'application intégrera l'identifiant de l'assurance maladie complémentaire pour la facturation de la part mutuelle.

Procédure pour activer l'appli carte Vitale :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18126>

CONSULTATION MÉDICALE EN VISIO À LA PHARMACIE DU VILLAGE

Vous ne pouvez pas avoir une consultation rapidement chez votre médecin généraliste ou spécialiste, vous avez besoin d'un renouvellement d'ordonnance, une solution s'offre à vous !

Muni de votre carte Vitale, de votre N° de tél. et éventuellement de votre adresse mail, vous pouvez bénéficier d'une consultation médicale en ligne à la pharmacie de notre village, grâce au dispositif MEDADOM. La procédure est très simple et efficace, vous n'avez qu'à vous laisser guider par le questionnement de la machine qui enregistre vos coordonnées et constitue votre dossier. Rapidement et sans avoir pris de rendez-vous au préalable, vous êtes mis en connexion en vidéo-consultation, avec un médecin disponible situé dans l'une des plateformes situées dans plusieurs villes de France.

Alors même en l'absence de votre médecin ou en rupture de médicaments, n'attendez plus pour vous soigner !

Pharmacie Demoulin : 696 Avenue des Roches Blanches, Tél : 04 90 61 86 19



10 avril

ÉLECTION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENTOUX-SUD (CCVS)

REGROUPE 11 COMMUNES :
Aurel - Blauvac - Ferrassières
Malemort-du-Comtat - Monieux
Méthamis - Mormoiron
Saint-Trinit - Saint-Christol
d'Albion - Sault - Villes-sur-Auzon

Président **Max Raspail**, maire de Blauvac

Premier vice-président **Alain GABERT**, maire de Sault

Deuxième vice-président **Bernard LE DILY**, maire de Mormoiron

Troisième vice-président **Henri BONNEFOY**, maire de Saint-Christol

Quatrième vice-président **Ghislain ROUX**, maire de Malemort-du-comtat

Cinquième vice-président **Frédéric ROUET**, maire de Villes-sur-Auzon

Sixième vice-président **Jean-Pierre BUSI**, maire de Ferrassières

Les conseillers communautaires siègent au sein du conseil communautaire, l'organe délibérant du groupement intercommunal. Le conseil communautaire prend toutes les décisions importantes pour son fonctionnement comme pour le développement du territoire : vote des budgets, tableau des effectifs, principales décisions en matière d'urbanisme ou les stratégies à mener dans les différents domaines d'activité....

Il est composé de 26 conseillers communautaires issus des conseils municipaux des 11 communes membres de la Communauté de communes Ventoux Sud (26 élus communautaires dont un président et 6 vice-présidents). La répartition des sièges des conseillers est fonction de la taille de la commune. Le Conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre.



VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :

Bernard LE DILY - Jean-Pierre YONNET - Nathalie GABRIELLI - Thierry COULIBEUF - Mireille GUYOTOT

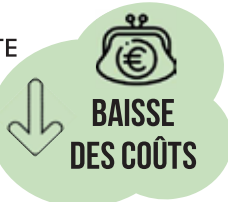
CE QUI CHANGE

1 TOUS LES BACS ET LES ZONES DE REGROUPEMENT POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES DISPARAISSENT AU PROFIT DE COLONNES AÉRIENNES

POURQUOI ?

⇒ POUR OPTIMISER LA COLLECTE

Des trajets rationalisés pour moins de carburant consommé.



⇒ POUR SIMPLIFIER LE GESTE DE TRI

Grâce au regroupement de tous les flux sur un même site.

⇒ POUR RÉDUIRE LES NUISANCES

En limitant les débordements pour un paysage plus harmonieux.



2 La colonne BLEUE disparaît. Les papiers sont à déposer avec les emballages

POURQUOI ?



⇒ Les technologies actuelles des centres de tri permettent de séparer efficacement le papier des emballages et de l'orienter vers les papetiers pour y être recyclé.

3 Des colonnes cartons GRAND FORMAT

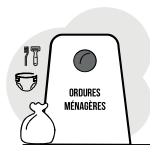
POURQUOI ?

⇒ Pour faire face à l'augmentation continue des volumes, limiter les dépôts au sol et les débordements.

⇒ Pour faciliter la collecte et le recyclage du carton



QUELQUES CHIFFRES



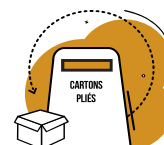
94
COLONNES
ORDURES MÉNAGÈRES



53
COLONNES
EMBALLAGES/PAPIERS



29
COLONNES
VERRE



15
COLONNES
CARTONS

DENSITÉ DES ÉQUIPEMENTS

36 AIRES DE TRI

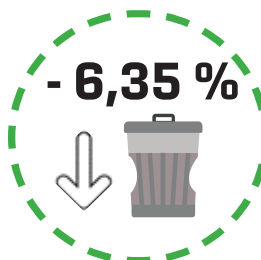
SUR LES COMMUNES DE VILLES SUR AUZON, MALEMORT DU COMTAT, MORMOIRON, BLAUVAC ET MÉTHAMIS

1 colonne Ordures Ménagères pour 59 habitants
1 colonne Emballages/Papiers pour 105 habitants
1 colonne Verre pour 192 habitants
1 colonne Cartons pour 371 habitants

INVESTISSEMENTS

1 242 937 €

POUR TOUTES LES COMMUNES DE VENTOUX SUD la Communauté de Communes Ventoux Sud avec le soutien de la Région Sud, du Département de Vaucluse et l'appel à projet CITEO



BILAN 2024

C'est la **diminution** du tonnage des ordures ménagères par rapport à 2021 grâce aux **actions de prévention et de compostage**. Bravo à tous !

Plus d'informations
Service Déchets Ventoux Sud T. 04 90 61 78 85
www.ccv84.fr

© Icones design by Freepik

D'APPORTS VOLONTAIRES (PAV)



- 1** PARKING DE LA POSTE
 - 5
 - 1
 - 1
- 2** PARKING POMPIERS
 - 4
 - 3
 - 1
- 3** ROUTE DE ST PIERRE
 - 2
 - 2
 - 1
 - 1
- 4** LAC DES SALETTES
 - 3
 - 2
 - 1
- 5** QUARTIER LA BRÈCHE
 - 2
 - 1
 - 1
- 6** PARKING DE LA CRÈCHE
 - 4
 - 2
 - 1
 - 1
- 7** ROUTE DE FLASSAN
 - 3
 - 3
 - 1
 - 1
- 8** PARKING DES ÉCOLES
 - 4
 - 2
 - 1
 - 1

TOUS LES BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES SONT SUPPRIMÉS

LES CONSIGNES

- NOUVEAU** COLONNE JAUNE
TOUS LES PAPIERS
TOUS LES EMBALLAGES en PLASTIQUE, en MÉTAL ou CARTONS
- COLONNE VERTE
TOUS LES EMBALLAGES en VERRE
- NOUVEAU** COLONNE MARRON
TOUS LES GROS CARTONS
- NOUVEAU** COLONNE GRISE
TOUT CE QUI NE SE TRIE PAS

Les dépôts en pied de colonne sont assimilés à des dépôts sauvages. Ils donnent une mauvaise image des aires de tri. Aidez-nous à les garder en parfaite propreté. si la colonne est pleine, déplacez vous sur une autre aire de tri.

LE PÔLE JEUNESSE DE MORMOIRON EXPLORE LE MONDE DES MÉTIERS

Un parcours « Découverte des Métiers », initié par le Pôle Jeunesse de Mormoiron avec la complicité de la mairie, est proposé aux enfants tout au long de l'année au travers d'ateliers d'exploration du monde professionnel, d'une façon ludique et pédagogique. Bien plus qu'une distraction, ce sont de réels moments d'apprentissage de la vie en immersion chez des artisans de tous métiers et dans un environnement proche.

FACTEUR DE FLÛTES : PHILIPPE BOLTON DE VILLES-SUR-AUZON



Mercredi 18 février, durant les vacances d'hiver du centre de loisirs, la section des 6-11 ans a bénéficié d'un atelier particulier : la découverte du métier « facteur de flûtes ».

Philippe et Élisabeth nous ont présenté le métier à travers un diaporama retraçant les différentes étapes de fabrication

de cet instrument, de la matière brute jusqu'à la flûte prête à être jouée. Cette immersion visuelle a permis aux enfants de mieux comprendre le savoir-faire artisanal nécessaire à sa création.

S'en est suivie une expérience ludique et pédagogique : souffler dans des bouteilles en verre contenant différents niveaux d'eau afin de découvrir comment naissent les sons et les variations de tonalités. Les enfants ont ainsi pu expérimenter concrètement la production des notes et s'initier aux bases de l'acoustique.

Philippe a poursuivi la rencontre en présentant les différentes flûtes qu'il avait

apportées, expliquant leurs particularités, leurs origines et leurs sonorités propres.

La séance s'est conclue par un petit concert, véritable invitation au voyage à travers des mélodies celtiques, irlandaises et écossaises. Les enfants ont activement participé en tapant la mesure, créant un moment vivant, chaleureux et interactif.

Ce fut un très beau temps de partage et d'échange, au cours duquel Philippe et Élisabeth ont su transmettre avec passion leur amour de la musique. (Faustine Applanat-CCVS).

DES PETITS CHEFS À LA TABLE DES GOURMANDS



Une séance d'initiation à la restauration a été organisée au restaurant « La Table des Gourmands », réunissant deux groupes d'enfants. Le matin, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à l'activité, tandis que l'après-midi était consacré aux élèves de CP, CE1 et CE2.

Les enfants ont été accueillis par l'équipe du restaurant et ont pu participer à un atelier de cuisine. Ils ont réalisé des ravioles au fromage frais, en découvrant les différentes étapes de préparation : confection de la pâte à ravioles, préparation de la garniture et dressage des assiettes.

À l'issue de l'atelier, les enfants ont dégusté leur propre préparation. Ils ont ensuite réalisé un cocktail sans alcool à base de différents sirops et jus de fruits, qu'ils ont également pu goûter.

Pour l'occasion, les enfants ont pu porter de petits tabliers de cuisiniers confectionnés par les membres de la pause-café, ce qui a rendu l'atelier encore plus immersif et ludique pour eux.

Cette activité a permis aux élèves de découvrir le monde de la restauration de manière ludique et participative. Les



enfants se sont montrés très enthousiastes et ravis de cette expérience.

Un grand merci aux dirigeants de l'établissement pour leur accueil, leur disponibilité et le partage de leur savoir-faire avec les enfants. (Océane Braga-CCVS).

TRAVAUX CRÈCHE

Réalisés par la CCVS, les travaux de la crèche avenue des Roches Blanches sont terminés. Les familles et les enfants découvrent des locaux rénovés. Ces espaces lumineux et sécurisés favorisent le jeu et le repos, offrant un cadre accueillant pour leur épanouissement. Une nouvelle aventure commence pour tous !

TONTE ET FAUCHAGE RAISONNÉ POURQUOI CERTAINES ZONES NE SONT PAS TONDUES RÉGULIÈREMENT ?

Vous l'avez peut-être remarqué : certains espaces verts de la commune, notamment le lac des Salettes et l'aire de loisirs Saint Laurent, sont désormais moins souvent tondus. Ce n'est pas un oubli, mais une décision volontaire en faveur de l'environnement.

En laissant l'herbe pousser, ces zones deviennent de véritables refuges pour la biodiversité : insectes pollinisateurs, oiseaux et petites espèces y trouvent nourriture et abri. Cette pratique permet aussi de limiter l'utilisation de carburant et de main d'œuvre pour l'entretien.

Bien sûr, les espaces les plus fréquentés restent entretenus régulièrement pour garantir confort et sécurité.

Cette gestion différenciée est aujourd'hui adoptée par de nombreuses communes, et permet de concilier cadre de vie agréable et respect de l'environnement.

«MAI SANS TONDEUSE» : SERIEZ-VOUS PRÊT A NE PLUS TONDRE VOTRE PELOUSE POUR AIDER LES POLLINISATEURS ?

Une initiative « mai sans tondeuse » a été lancée par les défenseurs de la nature pour inciter les propriétaires de jardin à ne pas tondre leur pelouse. Ce mouvement mondial prône une herbe haute et sauvage pour attirer la faune et favoriser la biodiversité.



POURQUOI FAUT-IL ARRÊTER DE TONDRE SA PELOUSE ?

En ce qui concerne le jardinage, deux visions s'affrontent. D'un côté, il y a les jardiniers qui privilégient une pelouse impeccablement tondue, sans aucun brin d'herbe qui dépasse. De l'autre, on trouve les passionnés de nature, qui préfèrent un jardin plus sauvage. La question de tondre ou non sa pelouse suscite de vives discussions. Pierre le Cultivateur souligne que laisser la tondeuse de côté en mai permet aux fleurs sauvages de s'épanouir, offrant ainsi une source de nourriture pour divers insectes, en particulier les pollinisateurs. Une herbe plus haute peut également servir de refuge et de lieu de ponte, contribuant ainsi à enrichir la biodiversité du jardin et à créer un environnement plus sain.

Ne pas tondre sa pelouse constitue une réponse au "désert écologique" : "moins de fleurs signifie moins d'abeilles, moins de papillons et moins d'insectes". Par ailleurs, une pelouse haute protège le sol des rayons du soleil en maintenant l'humidité, ce qui réduit les risques de sécheresse. De plus, tondre nécessite de l'électricité ou de l'essence selon le type de tondeuse, donc ne pas tondre permet aussi de réaliser des économies d'énergie. Enfin, il est à noter que les jardins à l'anglaise, plus naturels et moins géométriques que ceux à la française, sont de plus en plus appréciés. En conséquence, de nombreuses municipalités ont cessé de tondre les pelouses publiques.

ENGAGEONS-NOUS POUR NOTRE TERRITOIRE

Le patrimoine vernaculaire englobe l'ensemble des constructions et éléments culturels locaux, façonnés à partir de matériaux et de techniques traditionnels. Il est le reflet de l'histoire, du mode de vie et de l'identité d'une région. Ainsi, lors de vos promenades, si vous apercevez un vestige tel qu'un muret, une borie ou un cabanon – en somme, toute structure humaine datant d'époques passées – ou si vous découvrez sur votre terrain des traces du passé, comme des restes de puits, de rigoles ou les ruines d'une habitation, n'hésitez pas à les signaler. Si vous connaissez leur histoire, partagez-la également.

La région PACA (soutenue par des fonds européens) a lancé une vaste collecte d'informations (sur 2 ans) pour inventorier ces vestiges et les intégrer sur une carte, permettant ainsi de les localiser et de retracer leur histoire.

Ce recensement est organisé par secteurs, et le Parc Naturel Régional du Ventoux, ainsi que ses communes, en fait partie. Chaque ville et village du parc a ses représentants, et nous sommes trois à nous occuper de Mormoiron.

Au final, en fonction de leur intérêt et de leur vétusté, certains éléments collectés pourront faire l'objet d'une rénovation ou tout au moins d'une sauvegarde.

L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE MORMOIRON s'engage activement dans cette initiative. Pour toute information, contactez-nous :

Gérard MONGE - tel : 06 71 07 57 47

e-mail : asso.patrimoine.mormoiron@gmail.com

ENSEMBLE, PRESERVONS NOTRE PATRIMOINE

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

LISTES PRÉSENTES		RESULTATS DU 17 MARS 2026				DETAIL DES RESULTATS			
		Suffrages obtenus		nombre de conseillers municipaux	nombre de conseillers communautaires	Electeurs inscrits	Electeurs votants	suffrages exprimés	Bulletins blancs et nuls
Mormoiron, l'avenir s'écrit ensemble	Patrick Chavada	197	17,73%	1	0	1595	1142	1111	31
Mormoiron Autrement	Bernard Le Dily	805	72,46%	17	5				
Réagissons pour mormoiron	Fabienne Jouve	109	9,81%	1	0				

Suite aux démissions et refus successifs de siéger exprimés par les membres de la liste de M. Chavada « Mormoiron 2026-l'avenir s'écrit ensemble », les suivants de liste appelés à siéger ont tous fait connaître leur décision de ne pas exercer ce mandat.

En conséquence, le conseil municipal sera donc composé de 18 membres, un poste restera vacant jusqu'à la fin du mandat sans possibilité de remplacement.



Bernard LE DILY
Le maire

Relations extérieures
Relations et protocole
politique



Jean-Pierre YONNET
1^{er} adjoint

Finances - Personnel
Administration Générale
Cave coopérative -
Développement économique



Nathalie GABRIELLI
2^{ème} adjointe

Communication
Festivités municipales
Tourisme - Cérémonies
Enfance-Jeunesse
Affaires scolaires
Commerces et marchés



Thierry COULIBEUF
3^{ème} adjoint

Cadre de vie
Voiries - Habitat
Propreté - Travaux
Fleurissement et
embellissement
Bâtiments communaux



Mireille MELA-GUYOTOT
4^{ème} adjointe

Action sociale, solidarité,
santé- Vie associative
Sports - Gestion des salles
Culture - Centre Culturel
Festival du cinéma
Fête de la musique



Jean-Philippe ASTRUC
5^{ème} adjoint

Urbanisme - PLU
Sécurité - Agriculture
Environnement
Patrimoine promotion
et valorisation

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Franck ORTUNO

Développement économique
Ecologie - Chemins ruraux



Nicole SAMSOEN TERRIER

Enfance-Jeunesse



Maurice DE LELLIS

Action sociale,
solidarité, santé
Vie associative



Laurent FRESSANGE-DUBOST

Logistique des festivités
et cérémonies

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



Lene KRISTIANSEN



Audrey VALLERY



Monique BLOUVAC



Henri PENÉ



Elsa GAILHAC



Marie LANGLAIS



Jean-Marie MARCUCCI



MINORITÉ

RÉAGISSONS POUR MORMOIRON

Fabienne JOUVE

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Chers tous,

Le 15 mars 2026, les 151 communes de Vaucluse organisaient les élections municipales. Notre village s'y est distingué avec **un taux de participation supérieur à 70%**, marque d'un civisme dont nous pouvons collectivement être fiers (58,46% pour le département).

Dans 67 villages il n'y avait qu'une liste présentée aux électeurs. Dans 50 seulement 2 listes et **34 communes, dont Mormoiron, en comptaient 3 ou plus.**

Malgré la présence de 2 listes concurrentes, **dès le 1^{er} tour, vous avez porté à 72,48% vos suffrages sur Mormoiron Autrement, score qu'aucune liste présente parmi ces 34 communes n'a atteint.**

Ce résultat clair et net nous oblige d'autant plus à agir. A vos côtés nous poursuivrons l'action dans la plus grande transparence pour réaliser le programme que nous avons défini ensemble pour notre beau village et toutes celles et ceux qui y vivent. A très vite.

Bien amicalement

TRIBUNE «RÉAGISSONS POUR MORMOIRON»

Aucun texte reçu dans les délais.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
SAMEDI 23 MAI À 10H00
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION PUBLIQUE
SAMEDI 27 JUIN À 10H30
SALLE LA RUCHE

Agenda

MAI

EXPOSITION VENTOUX LEADER

Du 01 au 19
Salle des Arts

BIBLIOTHEQUE-MUSÉE L'INGUINBERTINE CCAS

Mardi 05 (sortie complète)

CÉRÉMONIE - ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Vendredi 8 à 10h30
Cimetière - Monuments aux morts

PASSEURS DE LIVRES

Association Lire et Connaître
Samedi 09 à 10h00
Salle des Arts

SPECTACLE MUSICAL « EN CHANTANT »

Association Lire et Connaître
Samedi 09 à 20h30
Hangar Lamy - Entrée au chapeau

CINÉMA Hangar Lamy

Association Lamy Cinoche & Cinéval
Mercredi 13
18h00 CEUX QUI COMPTE
21h00 COMPOSTELLE

CLUB LECTURE JEUNESSE

Mercredi 13 à 16h30
A partir de 8 ans
Bibliothèque

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association Saint-Hubert
Dimanche 17 à 9h30
Hangar Lamy

CONFÉRENCE GESTICULÉE

MATHIEU DALMAS « Du champs à l'assiette, non ! de l'assiette aux champs. »
Association AVEC
Mercredi 20 à 18h30
Hangar Lamy

JEUX AUTOUR DU THEME DES VOYAGES

Animation ludique autour des Voyages.
Jeudi 21 à 18h00
Espace numérique de Mazan. Gratuit.
RDV sur place.
Inscription indispensable sur
liretconnaitre84@gmail.com

LECTURES A HAUTE VOIX

Association Lire et Connaître
Vendredi 22 à 18h
Salle des Arts - Entrée libre

CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 23 à 10h00
Salle du Conseil en Mairie

CINÉMA Hangar Lamy

Association Lamy Cinoche & Cinéval
Mercredi 27
18h00 LA FEMME DE
21h00 JUSTE UNE ILLUSION

BALADE CONTEE MUSICALE

Association Lire et Connaître
Vendredi 29 à 18h
Dans les Ocre - 10€ (5€ adhérent)

CHORALE GOSPEL/ARTS

Association Rayonnance
Samedi 30 à 18h00
Tarif unique de 10 €
Hangar Lamy

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE LA BIODANZA

Association Cœur de Poète
Samedi 30 à 14h00
Salle La Ruche

JUIN

EXPOSITION « LES HOMMES PRÉHISTORIQUES »

Centre Culturel
Du lundi 1er au vendredi 30
Salle des Arts - Entrée libre

JOURNÉE NATIONALE DE LA GÉOLOGIE

Centre Culturel (page 4)
Samedi 06
Visite carrière SIBELCO 8h30
Conférence « 3 histoires des Ocre »
à 14h30
Salle des Arts - Entrée libre

VIDE POUSSETTE (Spécial enfant)

Association APE
Dimanche 07 de 8h à 18h
Place du Clos

REPAS SOUS LES PLATANES CCAS

Lundi 08 (détail page 31)

CINÉMA Hangar Lamy

Association Lamy Cinoche & Cinéval
Mercredi 10
Programmation en cours

CLUB LECTURE

Mercredi 10 à 16h30
A partir de 8 ans
Bibliothèque

GRATIFÉRIA ET BANQUET

Association AVEC
Vendredi 12 dès 16h00
Place du Clos

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARCHÉOLOGIE

Centre Culturel
Vendredi 12 et samedi 13
(voir page 4)

CÉRÉMONIE

APPEL DU 18 JUIN 1940

Jeudi 18 à 10h30
Cimetière - Monuments aux morts

FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 21 dès 19h
Centre-ville

CINÉMA Hangar Lamy

Association Lamy Cinoche & Cinéval
Mercredi 24
Programmation en cours

ON LIRAIT LE SUD RENCONTRE AVEC JEAN-PIERRE CENDRON

Centre Culturel
Samedi 25 à 18h30

KERMESSE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Association APE
Samedi 27 à 18h30
Cours de l'école

FEU DE LA SAINT-JEAN

Association pour la Sauvegarde
du Patrimoine de Mormoiron
et les Amis de Mormoiron
Samedi 23 à 19h00
Place du Clos

RÉUNION PUBLIQUE

Samedi 27 à 10h30
Salle la Ruche

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE 84 (architecte conseil)

Mercredi 20 mai et vendredi 5 juin

De 13h30 à 15h30 Sur rdv au 04.90.61.78.47

SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat)

Lundi 18 mai Lundi 18 mai

de 13h30 à 16h30 sur rdv au 04.90.61.80.17

ADIL (Association Départementale d'Information pour le Logement)

Mercredi 27 mai et mercredi 24 juin

De 9h30 à 11h00

MISSION LOCALE

De 8h30 à 12h00 sur rdv au 04.90.60.25.80

Tous les vendredis

ERRATUM

Dans le «M7» page 30 une erreur s'est glissée dans le compte-rendu de la soirée-débat «Choisir sa fin de vie». Il fallait lire parmi les animateurs Jean-Pierre Seignou et non pas Jean-Pierre Soignon.

MÉDECINS DE GARDE WEEK-ENDS

Nous vous informons que les mairies ne disposent plus de l'accès au portail utilisé pour la transmission des gardes de médecins.

En raison de la cessation d'activité de Monsieur Bernard PEIGNOT, conciliateur de justice, une procédure de sélection est en cours pour désigner de nouveaux conciliateurs.

Nous vous invitons à vous rapprocher de :
Mme Françoise MAADOUNE
mairie de Bédoin, le mardi au 04.90.65.60.08

M. Pierre NOYER, mairie de Pernes-les-Fontaines, un jeudi tous les 15 jours
pierre.noyer@conciliateursdejustice.fr - 04.90.61.45.00

MORMOIRON

DIMANCHE
26 AVRIL

2026



FOIRE AUX

37^{ème}
Édition

ASPERGES

ET PRODUITS DU TERROIR



RETOUR
EN
IMAGES



Côté enfants, difficile de faire mieux : la petite ferme, minis tracteurs, manège de Papi, tours à poneys avec les Bazarettes... et bien sûr quelques gourmandises au passage. De quoi repartir avec le sourire... et les mains un peu collantes !



La fanfare **La Brass Coulée Titanic Orchestra** a mis une ambiance incroyable tout au long de la foire ! Soleil, bonne humeur et musique entraînante : tout y était pour donner le rythme... et difficile de ne pas se laisser embarquer





Mireille et Michel ORTUNO, des figures qui font vivre Mormoiron

Mormoiron, certains visages racontent une histoire... Celle d'un engagement sincère et d'un attachement profond au village. Mireille et Michel ORTUNO en font partie.

Agriculteurs aujourd'hui à la retraite, ils ont marqué la vie locale par leur sens du collectif. Mireille s'est investie durant **24 ans comme élue au service des Mormoironnais.**

Michel, figure du monde agricole, homme de terrain à l'humour bien connu, a su rassembler lors de cette nouvelle édition **60 tracteurs anciens.**

Simplicité, générosité, partage : un grand merci à tous les deux pour leur engagement.



Un moment de partage et de convivialité

La foire aux asperges a également été marquée par la présence de représentants et officiels, que la municipalité remercie pour leur présence et leur attachement à ce rendez-vous emblématique de la vie locale.

Le maire a salué l'engagement des organisateurs, des bénévoles, des producteurs, ainsi que celui des agents de la commune, mobilisés tout au long de la journée pour la réussite de cette manifestation.

Ce temps s'est prolongé autour d'un apéritif offert par la municipalité, permettant à chacun de se retrouver et d'échanger dans une ambiance chaleureuse, simple et conviviale.

